



## Migration CSIONet Foire aux Questions

[Lien à la section pour les assureurs et les fournisseurs](#)

**Section courtier d'assurance:**

**Questions d'ordre général:**

- Q:** Est-ce que je dois changer la façon de faire ma connexion afin de faire mon téléchargement?
- R:** Si vous êtes un client RPV (VPN), c'est-à-dire que vous n'utilisez PAS un modem, vous n'avez pas à faire de changement à votre connexion. Si vous utilisez un modem ou autre connexion unique, nous recommandons fortement que vous fassiez une mise à niveau RPV (VPN) le plus tôt possible. Communiquez avec [helpdesk@csio.com](mailto:helpdesk@csio.com) afin de procéder à votre demande.
- Q:** Quels seront les frais mensuels après la migration?
- R:** Une connexion RPV (VPN) coûtera 16,95 \$ par mois, plus taxes. Les autres méthodes de connexion, tels ligne commutée (dial-up) par modem auront des frais additionnels basés sur les options choisies avec Telus. Sur la page Web suivante vous avez un lien Telus pour les lignes commutées ([http://www.csio.com/fr/about/csionet\\_info.html](http://www.csio.com/fr/about/csionet_info.html))
- Q:** Comment serai-je facturé pour la mise à niveau Telus?
- R:** Telus facturera directement pour les connexions RPV (VPN). Une connexion par ligne commutée avec modem sera facturée directement aussi mais il se peut que ce soit une facture séparée. Une connexion directe dédiée sera facturée à CSIO qui ensuite vous facturera.
- Q:** Y a-t-il des frais uniques associés à cette migration?
- R:** Non, pas avec la solution RPV (VPN). La ligne commutée avec modem peut avoir des frais supplémentaires, veuillez vous référer au site Web de Telus au [http://www.csio.com/fr/about/csionet\\_info.html](http://www.csio.com/fr/about/csionet_info.html).
- Q:** Est-ce que Bell continuera de me facturer après le 16 janvier?

R: Bell et Telus facturent mensuellement et il se peut qu'il y ait un chevauchement pendant la période ou vous recevrez la nouvelle facture de Telus et la facture finale de Bell.

Q: Dois-je annuler mon compte avec Bell?

R: Non, le CEPA annulera les comptes avec Bell d'ici le 30 novembre à moins que VOUS nous demandiez de retenir le compte.

### Marche à suivre AVANT le 16 janvier 2009:

1. Avez-vous retourné le sondage intitulé "*Sondage CSIONet - juillet 2008*", qui vous a été envoyé par le CEPA?  
([http://www.csio.com/fr/about/csionet\\_info.html](http://www.csio.com/fr/about/csionet_info.html))
2. Si vous êtes un client RPV (VPN), donc vous n'utilisez pas de modem ou autre connexion, veuillez télécharger les instructions qui expliquent quelle adresse URL que vous devrez utiliser pour votre connexion. *\*\* Veuillez noter que l'adresse URL sera dévoilée près de la date afin d'éviter que le changement se fasse trop tôt\*\** [http://www.csio.com/fr/about/csionet\\_info.html](http://www.csio.com/fr/about/csionet_info.html)
3. Si vous n'êtes pas un client RPV (VPN), donc vous utilisez un modem, Bell ne fera plus de mise à niveau de votre ligne commutée à RPV (VPN). Vous devrez trouver un fournisseur internet pour votre ligne commutée. Lorsque vous aurez votre ligne commutée vous serez en mesure d'aller sur notre site CSIONET.COM pour créer votre connexion RVP (VPN).

### Marche à suivre LE 16 janvier 2009:

1. Compléter votre téléchargement EDI (upload et download) avant 17h00, heure normale de l'est.
2. Si vous êtes un client RPV (VPN), c'est-à-dire que vous n'utilisez pas un modem, après avoir complété votre téléchargement le 16 janvier avant 17h00, heure normale de l'est, suivez les instructions, pour aller sur une page Web afin de créer votre connexion SSL RVP (VPN). Les instructions peuvent être téléchargées au lien suivant: [http://www.csio.com/fr/about/csionet\\_info.html](http://www.csio.com/fr/about/csionet_info.html)
2. Si vous avez choisi une autre méthode de connexion, veuillez suivre les instructions fournies par Telus ou celles de votre fournisseur après avoir complété votre téléchargement le 16 janvier avant 17h00, heure normale de l'est.

[Lien à la section pour les courtiers d'assurance](#)

### Section pour les assureurs et les fournisseurs:

Questions d'ordre général:

**Q: Est-ce que je dois changer la façon de faire ma connexion afin de faire mon téléchargement?**

**R: Si vous êtes un client RPV (VPN), c'est-à-dire que vous n'utilisez PAS un modem, vous n'avez pas à faire de changement à votre connexion. Si vous utilisez un modem Bell ne fera plus de mise à niveau de votre ligne commutée à RVP (VPN). Si vous désirez conserver votre ligne commutée vous pouvez choisir un fournisseur internet de votre choix. Cette connexion internet vous permettra de vous connecter à une page Web du CSIONET.COM pour créer votre connexion SSL RPV (VPN).**

**Q: Quels seront les frais mensuels après la migration?**

**R: Une connexion RPV (VPN) coûtera 16,95 \$ par mois, plus taxes. Les autres types de connexion ainsi que leurs frais sont sur le formulaire intitulé "CSIONet Formulaire de Migration à Telus – Connexion CSIONet existante" ([http://www.csio.com/fr/about/csionet\\_info.html](http://www.csio.com/fr/about/csionet_info.html))**

**Q: Comment serai-je facturé pour la mise à niveau Telus?**

**R: Telus facturera directement pour les connexions RPV (VPN). Une connexion par ligne commutée avec modem vous sera facturée directement par le fournisseur que vous aurez choisi. Une connexion directe dédiée sera facturée à CSIO qui ensuite vous le facturera. Vous trouverez les détails de la facturation sur le formulaire intitulé "CSIONet Formulaire de Migration à Telus – Connexion CSIONet existante" ([http://www.csio.com/fr/about/csionet\\_info.html](http://www.csio.com/fr/about/csionet_info.html))**

**Q: Y a-t-il des frais uniques associés à cette migration?**

**R: Non, pas avec une connexion RPV (VPN) ou la connexion directe dédiée. La ligne commutée avec modem peut avoir des frais supplémentaires, veuillez vous référer au site Web de Telus au [http://www.csio.com/fr/about/csionet\\_info.html](http://www.csio.com/fr/about/csionet_info.html).**

**Q: Est-ce que Bell continuera de me facturer après le 16 janvier?**

**R: Bell et Telus facturent mensuellement pour une connexion RPV (VPN) et il y aura un chevauchement pendant la période où vous recevrez la nouvelle facture de Telus et la facture finale de Bell. Pour la ligne directe dédiée, veuillez vous référer à votre contrat existant avec Bell pour les modalités.**

**Q: Dois-je annuler mon compte avec Bell?**

**R: Non, le CEPA annulera tous les comptes RPV (VPN) et les comptes de ligne commutée avec modem avec Bell d'ici la fin du mois de janvier, à moins que VOUS nous demandiez de retenir le compte. Vous serez responsable d'annuler les connexions dédiées en tenant compte des modalités de vos contrats.**

**Q: Puis-je utiliser mon matériel et ne pas faire l'achat de Telus?**

**R: Oui, le formulaire intitulé "CSIONet Formulaire de Migration à Telus – Connexion CSIONet existante" ([http://www.csio.com/fr/about/csionet\\_info.html](http://www.csio.com/fr/about/csionet_info.html)) contient les spécifications pour la compatibilité. Des frais additionnels, basés sur les taux horaire de Telus, peuvent s'appliquer pour le soutien technique de cette configuration.**

**Q: Y aura-t-il une personne-ressource technique de disponible?**

**R: Pour les clients RPV (VPN) c'est le bureau d'assistance technique du CSIO. Pour les connexions ligne commutée par modem, le CSIO fera le support technique pour le RPV (VPN) et le fournisseur internet que vous aurez choisi fera le support technique de la configuration de votre ligne commutée. Pour la**

connexion directe dédiée – une fois le formulaire intitulé “CSIONet Formulaire de Migration à Telus – Connexion CSIONet existante” ([http://www.csio.com/fr/about/csionet\\_info.html](http://www.csio.com/fr/about/csionet_info.html)) a été complété avec les spécifications, le CSIO fera suivre la demande à Telus qui communiquera directement avec les compagnies.

**Q: Pourrons-nous compléter des tests avant la migration?**

**R: Présentement, les membres du comité sur la migration, composé de compagnies, fournisseurs et courtiers ont la tâche de tester les modèles de connexion. Si vous désirez faire une mise à niveau RPV (VPN) nous recommandons que vous le fassiez avec Bell tout de suite afin de pouvoir tester et faciliter la migration à Telus. Si vous désirez participer à ces tests de la connexion directe dédiée ou de la ligne commutée par modem, veuillez communiquer avec le CSIO afin d’en discuter.**

**Q: Y aura-t-il d'autres changements par des tiers autre que le changement de site de connexion?**

**R: Non, mais la méthode de se connecter changera, au lieu de lancer la connexion RPV (VPN) vous devrez plutôt vous brancher à un site Web afin de créer la connexion SSL RPV (VPN). Toutes les autres informations, tels que les identificateurs de compte et les noms de domaine, demeurent les mêmes. Par exemple, si vous envoyez des données au courtier à [be1234a@broker.edi.csio.com](mailto:be1234a@broker.edi.csio.com), ceci ne changera pas. Si vous recevez des données de [ce1234a@company.edi.csio.com](mailto:ce1234a@company.edi.csio.com), ceci ne changera pas. Le changement est simplement qu'il y a un nouveau serveur à Telus qui héberge les boîtes aux lettres qui étaient antérieurement hébergées chez Bell.**

### **Marche à suivre AVANT le 16 janvier, 2009:**

- 1. Avez-vous retourné le sondage intitulé “Sondage CSIONet - juillet 2008”?, qui vous a été envoyé par le CEPA?**  
**([http://www.csio.com/fr/about/csionet\\_info.html](http://www.csio.com/fr/about/csionet_info.html))**
- 2. Si vous êtes un client RPV (VPN), donc vous n’utilisez pas de modem ou autre connexion, veuillez télécharger les instructions qui expliquent quelle adresse URL que vous devrez utiliser pour votre connexion SSL RPV (VPN).**  
**([http://www.csio.com/fr/about/csionet\\_info.html](http://www.csio.com/fr/about/csionet_info.html))\*\* Veuillez noter que l'adresse URL sera dévoilée près de la date afin d'éviter que le changement se fasse trop tôt\*\***
- 3. Si vous n’êtes pas un client RPV (VPN), donc vous utilisez un modem, Bell ne fera plus de mise à niveau de votre ligne commutée à RPV (VPN). Vous devrez trouver un fournisseur internet pour votre ligne commutée. Lorsque vous aurez votre ligne commutée vous serez en mesure de vous connecter sur un site web pour créer votre connexion SSL RPV (VPN)**  
**([http://www.csio.com/fr/about/csionet\\_info.html](http://www.csio.com/fr/about/csionet_info.html))**

### **Marche à suivre LE 16 janvier 2009:**

1. Attendre APRÈS 17h00 heure normale de l'est. À ce moment, tous les courtiers devraient avoir terminé leur téléchargement et fait les modifications nécessaires.
2. Vous devrez configurer votre téléchargement afin de faire un téléchargement en aval (download) SEULEMENT. Ce qui veut dire que vous n'envoyez PAS de données aux courtiers, vous ne faites que recevoir des données des courtiers qui ont été envoyées avant 17h00 heure normale de l'est.
3. Lorsque vous aurez téléchargé toutes vos données du serveur de Bell, vous pourrez ensuite configurer votre connexion Telus.
4. Si vous êtes un client RPV (VPN) (n'utilisant pas une ligne commutée avec modem) et seulement après avoir complété votre téléchargement (download), après 17h00, heure normale de l'est le 16 janvier, suivre les instructions, afin d'ouvrir une page Web pour créer votre connexion SSL RPV (VPN) afin que votre logiciel puisse repérer le SMTP et le serveur POP [http://www.csio.com/fr/about/csionet\\_info.html](http://www.csio.com/fr/about/csionet_info.html)
5. Si vous avez choisi une autre méthode de connexion, veuillez suivre les instructions fournies par Telus ou par votre fournisseur, mais seulement après avoir complété votre téléchargement (download), après 17h00 heure normale de l'est le 16 janvier.